

République française  
SAINT CERNIN  
Département du Cantal

**Séance du lundi 14 décembre 2020**

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 15/12/2020

Présents : 14

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :  
Stephanie GAILLARD

*L'an deux mille vingt et le quatorze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,*

**Présents :** Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Eric BOUSQUET, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA

**Représentés:** Pierre DUPONT

**Absents:**

**Objet: Pacte de gouvernance Pays de Salers - 2020\_064**

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Vu la proposition de Pacte de Gouvernance élaborée par la Communauté de Communes du Pays de Salers et sa validation par la Conférence des Maires le 29 octobre 2020 et par le conseil communautaire le 12 novembre 2020,

Le Maire rappelle aux élus que dans ce cadre, la Communauté de Communes du Pays de Salers a proposé un Pacte de Gouvernance entre l'intercommunalité et les communes.

Celui-ci affirme les valeurs partagées qui fondent le projet de l'intercommunalité et régit les relations entre la communauté de communes et les communes qui la composent.

Le Maire fait lecture de la proposition de pacte.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré (à l'unanimité), DECIDE

- D'APPROUVER le pacte de gouvernance propose
- D'AUTORISER le maire a signer tout document afférant a cette décision
- DE TRANSMETTRE la délibération à la CCPS

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 16/12/2020  
et publication ou notification du 16/12/2020



PREFECTURE DU CANTAL  
16 DEC. 2020  
BUREAU DU COURRIER

Le Maire,  
A. DUJOLS

